

l'emplacement du chignon, le signe entre les sourcils, enfin le lobe distendu et béant des oreilles. Retenez ce dernier détail : c'est proprement le seul qui soit réaliste. Le reste n'est que la combinaison d'un idéal grec et d'un idéal indien, un mélange d'Apollon et du Puruṣa; et le caractère presque purement idéaliste de cette figure ne tardera pas, comme nous verrons, à lui donner quelque académique froideur.

Ainsi se recompose le type que nous venons de décomposer, car l'art partage avec la nature le don mystérieux de fondre en un tout cohérent, voire vivant, les caractères les plus disparates. Mais ce qui nous importe surtout ici, c'est que le type du Buddha — on n'en peut plus douter après l'avoir vu naître — n'est en définitive que le type royal et divin que nous avons déjà vu servir pour le Bodhisattva; seulement il a été dépouillé des insignes laïques du pouvoir et de l'opulence temporelles. Là réside tout le secret de la transformation. Étant donné une figure de Siddhârtha, ôtez-lui du front son turban, des oreilles ses boucles, du cou ses colliers, vous obtiendrez tout naturellement une tête de Çâkyamuni. A la rigueur vous pourrez même oublier, sur la lèvre supérieure, la fine moustache qui s'y joue et que vous trouverez, à l'autre bout de l'Extrême-Orient, après avoir passé par la Sérinde⁽¹⁾, encore dessinée au pinceau sur le fond d'or des idoles japonaises (cf. fig. 189, 197 [et les autres panneaux du *stûpa* de Sikri], 326, 583, etc.) : le résultat n'en sera pas changé pour si peu, tant les autres « signes » sont pareils. Voulez-vous en faire l'expérience? Des exemples matériels vous permettront de saisir le procédé sur le vif. C'est ainsi que la figure 450, qui est d'un Bodhisattva, à présent que les boucles de ses oreilles sont brisées, ne diffère en rien de la figure 449, qui est d'un Buddha, sauf par l'abondance plus luxuriante de sa chevelure. Ou encore prenez la face détachée et malheureusement détériorée (*l'urnâ* a presque disparu par suite de

⁽¹⁾ Cf. *Idikutschari*, p. 136; *Chotscho*, pl. 17 et suiv.